

# **NOTICE PRODUIT**

# Sikalastic®-155

# PROCÉDÉ D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE SOUS CARRELAGE



### INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**Sikalastic®-155** est un système d'étanchéité liquide (SEL) mis en oeuvre sous protection dure des planchers des locaux humides et des piscines (plages et bassins) et présenté sous forme de kit prédosé. Après mélange, on obtient une pâte onctueuse à appliquer au rouleau, formant après durcissement une membrane adhérente étanche, souple, résistante à la fissuration

**Sikalastic®-155** doit être systématiquement recouvert d'un carrelage collé, ou d'une chape désolidarisée, ou d'un carrelage scellé désolidarisé.

# DOMAINES D'APPLICATION

Réalisation de l'étanchéité à l'eau, sous protection dure rapportée, en travaux neufs et de rénovation, des ouvrages suivants :

- sols intérieurs: planchers intermédiaires sans siphons classés E2 ou avec siphons classés E3 (douches, sanitaires, cuisines collectives, laveries, locaux techniques, centres aquatiques, balnéothérapie...).
- murs intérieurs: parois des locaux humides (EB+ privatifs et collectifs), parois des locaux très humides
- sols extérieurs : plage de piscine en dallage sur terreplein
- planchers extérieurs (hors Avis Technique): balcons, loggias, coursives, gradins, escaliers, exclusivement sur parties non closes du bâtiment en régions à climat de plaine (selon Règles Professionnelles de l'AP-SEL de septembre 1999).
- bassins de piscines de type A ou B exclusivement : piscine privée ou publique, fosse à plongée, pataugeoire, pédiluve, fontaine.

## Supports autorisés en intérieur :

sols intérieurs sans siphon : panneaux de bois\* (CTB-

#### H, CTB-X, OSB3)\*;

- sols intérieurs avec siphon : plancher béton sauf plancher alvéolaire, chape et dalle adhérente, chape sur isolant phonique mince (limité aux douches individuelles en local P2);
- murs intérieurs: béton, enduit ciment, enduit plâtre\*, carreau de plâtre hydrofugé ou non\*, plaque de plâtre hydrofugée ou non\*, carreau de terre cuite monté à liant ciment ou plâtre\*, bloc de béton cellulaire monté à liant ciment ou plâtre\*, ancien carrelage\*.
- \*Primaire obligatoire : voir liste des primaires selon supports dans le paragraphe "Préparation du support".

#### Remarques:

- les locaux P3E3 au plus sont associés à une pose collée ou scellée ;
- les locaux P4SE3 (cuisines collectives uniquement) sont associés à une pose scellée ou à une pose collée sur chape **SikaScreed Chape-50**.

## Supports autorisés en extérieur :

- sols extérieurs : plancher en béton armé, forme de pente adhérente au support porteur selon DTU 20.12;
- plages de piscine : dallage sur terre-plein ;
- bassins de piscines : béton, bloc à bancher revêtu d'un enduit ciment, enduit ciment et enduit d'imperméabilisation. La température maximale d'utilisation courante du local est de +60°C (par ex : hammams).

## Important

## Sikalastic®-155 n'est pas conçu pour :

- l'étanchéité de toiture-terrasse, de dallage sur terreplein ou d'ouvrage présentant des remontées d'humidité,
- les réservoirs ou les bassins de piscines soumis à la contre-pression,
- réaliser des travaux de cuvelage,
- les bassins de type C.

# **Notice Produit**

Sikalastic®-155 Mars 2021, Version 01.01 020706010010000111

# **CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES**

- Produit prêt à l'emploi, sans solvant.
- Grande élasticité qui permet de ponter les fissures.
- Étanche à l'eau.
- Recouvrable rapidement par une protection dure : carrelage collé ou scellé, chape avec revêtement (sol plastique, revêtement résine, ...).
- Bonne adhérence sur tous supports.

# **AGRÉMENTS / NORMES**

- Marquage CE selon EN 14891.
- Avis Technique 13/19-1438\_V1 pour planchers intermédiaires.
- Avis Technique 13/19-1441\_V1 pour bassins et plages.

# **DESCRIPTION DU PRODUIT**

Conditionnement	Sikalastic®-155 MORTIER : sac de 20 kg Sikalastic®-155 RÉSINE : bidon de 10 Kg Kit de 30 kg comprenant : Sikalastic®-155 MORTIER + Sikalastic®-155 RÉ- SINE
Couleur	Sikalastic®-155 MORTIER : poudre grise. Sikalastic®-155 RÉSINE : résine en dispersion blanche. Le mélange des deux composants est une pâte grise.
Durée de Conservation	Sikalastic®-155 MORTIER et Sikalastic®-155 RÉSINE : 9 mois dans leur emballage d'origine non ouvert.
Conditions de Stockage	Sikalastic®-155 MORTIER : stocker à l'abri de l'humidité. Sikalastic®-155 RÉSINE : stocker à l'abri du gel.
Densité	Sikalastic®-155 MORTIER : 1,28. Sikalastic®-155 RÉSINE : 1,0.
Valeur pH	Sikalastic®-155 RÉSINE : 7,5.

# **INFORMATIONS TECHNIQUES**

Adhérence par Traction directe	Adhérence au support [EN 14891]			
	À l'état initial  Après action de la chaleu  Après cycles gel / dégel	≥ 0,5 MPa ≥ 0,5 MPa ≥ 0,5 MPa		
			Après action de l'eau de chaux	≥ 0,5 MPa
			Mesure avec SikaCeram®-205 Adhérence ≥ 0,5 MPa avant et apr eau de chaux).	ès vieillissements (chaleur, gel/dégel,
	Capacité de Pontage des Fissures	≥ 0,75 mm [EN 14891]		
	Etanchéité à l'Eau	Aucun passage d'eau [EN 14891]		

# INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME

Structure du Système	Sikalastic®-155 est mis en oeuvre avec les accessoires d'étanchéité suivants (voir Avis Techniques):
	<ul> <li>SikaToile-75: armature de renforcement sous forme de grille en trame de verre fine de maille 3 mm x 3 mm et de format 20 cm x 15 m. Épaisseur: 0,35 à 0,45 mm. Masse surfacique: 70 g/m²,</li> <li>Sikarmature: armature de format 0,20 m x 10 m ou 1,219 m x 25 m en polyester non tissé. Épaisseur: 0,12 mm. Densité: 30g/m²,</li> <li>Sikarmature Spécial Angle: armature de format 0,20 m x10 m en polyester non tissé. Épaisseur: 0,60 mm. Densité: 45g/m².</li> </ul>

# RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Proportions du Mélange	20 kg de Sikalastic®-155 MORTIER pour 10 kg de Sikalastic®-155 RÉSINE.
Consommation	2,7 - 3 kg/m² pour les deux couches.

Notice Produit Sikalastic®-155

Mars 2021, Version 01.01 0207060100100000111



	La quantité réelle à appliquer dépend de la rugosité et de la porosité du support. Soit un kit de 30 kg pour environ 10 m²
Durée Pratique d'Utilisation	Environ 2 heures à +23°C
Temps de Séchage	Temps de recouvrement entre 2 couches : environ 3 heures à +23°C.
Délai d'attente / Recouvrement	Délai d'attente avant pose du carrelage : 12 heures minimum à +23°C.

# **VALEURS DE BASE**

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

# ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Avant toute utilisation de produit, les utilisateurs doivent consulter la version la plus récente de la fiche de données de sécurité correspondante. Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la fiche de données de sécurité (FDS) la plus récente contenant les données physiques, toxicologiques, écotoxicologiques et autres données relatives à la sécurité. Nos FDS sont disponibles sur www.quickfds.com et sur le site www.sika.fr

# **INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION**

#### MATÉRIEL DE MISE EN ŒUVRE

Rouleau laine à poils mi-longs.

#### **QUALITÉ DU SUPPORT**

Après avoir reçu une préparation de surface adaptée, le support doit être notamment propre, sain, débarrassé de toute partie non ou peu adhérente, et exempt de produits pouvant nuire à l'adhérence du Sikalastic®-155 (laitance, graisse, huile, produit de cure, etc.).

Afin d'assurer la qualité et la continuité du revêtement, il doit présenter un aspect fin et régulier. La forme de pente doit impérativement être réalisée sur le support avant l'application du **Sikalastic®-155**.

### Support béton et mortier

En général, le support doit être âgé d'au moins 28 jours (10 jours dans le cas de chapes) et avoir une cohésion superficielle minimum de :

- 1 MPa sur béton et 0,8 MPa sur mortier, en bassins de piscines et planchers intermédiaires de locaux classés P4S au plus,
- 1 MPa sur béton et 0,8 MPa sur mortier, en planchers intermédiaires de locaux classés P3 au plus.

La planéité doit être de 5 mm sous la règle de 2 mètres et 2 mm sous le réglet de 20 centimètres.

La pente minimale du support est de :

- 1% en intérieur,
- 1,5 % en extérieur,

• 3 à 5 % en plages de piscines et têtes de bassins.

#### PRÉPARATION DU SUPPORT

#### Support béton et mortier

Selon les cas, poncer les aspérités, procéder à la réparation des trous et nids de poule ou à un surfaçage. Traiter les fissures d'ouverture comprises entre 0,3 et 0,8 mm en pontant avec **Sika® Toile-75**.

# Support base plâtre, béton cellulaire

Primairiser à l'aide du Sikafloor®-17 Primaire Anhydrite ou Sikafloor®-18 Primaire Universel.

#### Support panneaux bois, ancien carrelage

Primairiser à l'aide du Sikafloor®-18 Primaire Universel

#### MÉLANGE

Verser la totalité de Sikalastic®-155 MORTIER dans la totalité de Sikalastic®-155 RÉSINE.

Mélanger avec un malaxeur électrique à vitesse lente (500 t /min maximum) jusqu'à obtention d'une pâte homogène lisse. Ne pas rajouter d'eau.

#### MÉTHODE D'APPLICATION / OUTILS

- La température d'application doit être comprise entre + 5°C et + 30°C. La température du support doit être de 3°C supérieure à celle du point de rosée. Ne pas appliquer par temps de gel, ou sur support gelé, ni dans des conditions de chaleur ou sous la pluie.
  - Avant application, humidifier les supports en béton ou mortier.
  - Sur sol chauffant, arrêter le chauffage au moins 48 heures avant la pose.
- 2. Sikalastic®-155 doit être appliqué en 2 couches, à l'aide d'un rouleau laine à poils mi-longs. L'attention des utilisateurs est attirée sur l'importance primordiale à accorder au traitement des points particuliers de l'étanchéité (relevés, angles, caniveaux, siphons, passage des tuyauteries, fissures, joints, seuils, ...). Des indications détaillées sont fournies dans les Avis Techniques du produit. Ces points singuliers sont à traiter en premier : angles, siphons, remontées sol/mur... etc, en marouflant la trame Sika® Toile-75 dans la première couche fraîche.
- 3. La deuxième couche doit être appliquée sur la première couche durcie (3 à 12 heures d'attente suivant la température et l'hygrométrie).
- 4. Sikalastic®-155 doit être recouvert par une protection dure. Celle-ci peut être constituée :



- soit de carreaux céramiques, de dalles en pierre, ou d'éléments similaires, collés ou scellés;
- soit d'une chape désolidarisée qui peut être revêtue d'un revêtement de sol.

Nota : en phase chantier, il peut être nécessaire de protéger provisoirement **Sikalastic®-155** pour éviter la détérioration de l'étanchéité avant la mise en place de la protection dure définitive.

#### **NETTOYAGE DES OUTILS**

À l'eau avant séchage du produit.

## **RESTRICTIONS LOCALES**

Veuillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

# **INFORMATIONS LÉGALES**

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

# SIKA FRANCE S.A.S.

84 rue Edouard Vaillant 93350 LE BOURGET FRANCE Tél.: 01 49 92 80 00 Fax: 01 49 92 85 88 www.sika.fr

Sikalastic-155-fr-FR-(03-2021)-1-1.pdf

